



Municipalité de Saint-Dominique

467, rue Deslandes
Saint-Dominique Qc J0H 1L0
Téléphone: 450-774-9939
Télécopieur: 450-774-1595

Courriel : admin@municipalite.saint-dominique.qc.ca

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE 16-03

La soussignée donne avis public qu'à la séance du Conseil municipal qui sera tenue le mardi 16 août 2016 à 20 h, en la salle du Conseil, au 467 rue Deslandes, à Saint-Dominique, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure relative à un projet de construction d'un bâtiment accessoire à usage agricole situé au 1490, 9e rang (lot 2 211 084).

Le projet respecte l'ensemble des dispositions réglementaires prévues au règlement de zonage 09-216, à l'exception de la distance à respecter pour un bâtiment accessoire agricole. En vertu de l'article 31.16 du règlement de zonage no.09-216, la distance à respecter pour un bâtiment accessoire agricole est de 5 mètres avec la limite du lot. Or, le bâtiment accessoire prévoit une distance de 2 mètres.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 16 août 2016, à 20 h.

DONNÉ à Saint-Dominique, ce 19 juillet 2016.

A handwritten signature in blue ink that reads 'Christine Massé'.

Christine Massé
Directrice générale et
secrétaire-trésorière